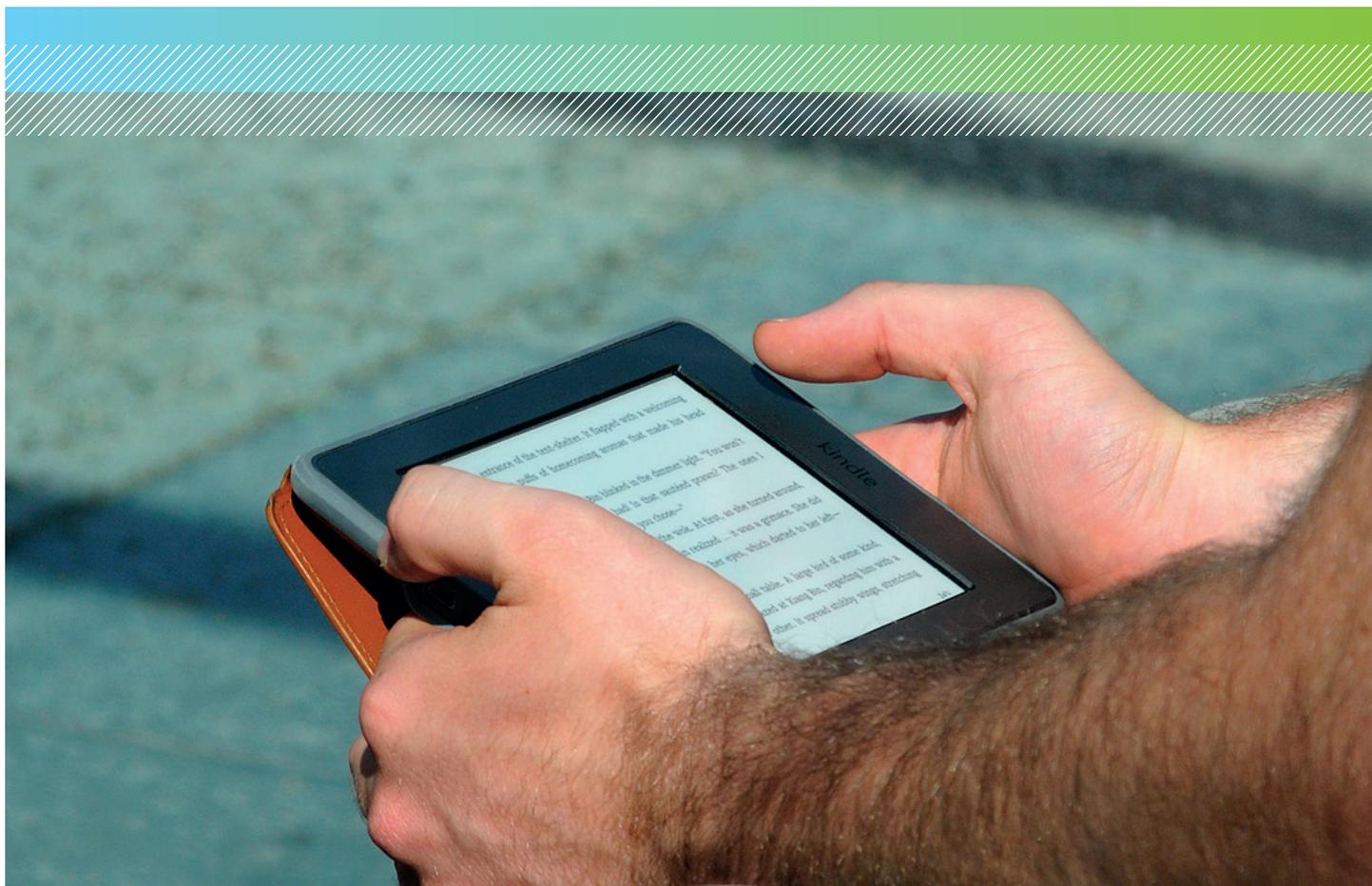


LA FILIÈRE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

52

SEPTEMBRE 2013



La filière Economie numérique regroupe les activités de production, de commercialisation et/ou de services relatives aux technologies de l'information et de la communication (TIC). En raison de son potentiel de croissance unanimement reconnu, elle constitue un enjeu de développement majeur placé au cœur des stratégies politiques et économiques, tant locales que nationales et européennes.

L'Alsace ne laisse pas apparaître de spécificités régionales ni de grands leaders locaux, le tissu numérique se composant essentiellement de TPE et de PME. Les TIC pénètrent néanmoins un nombre croissant de secteurs d'activités et se

diffusent largement dans les vies quotidiennes. L'économie numérique profite donc directement au développement des entreprises et permet l'émergence de nouveaux usages tels que l'e-commerce, l'e-santé ou le télétravail.

Le tissu économique

Un secteur essentiellement localisé dans la zone d'emploi de Strasbourg : elle concentre plus de 70 % des établissements numériques du Bas-Rhin et presque la moitié des établissements alsaciens.

La progression du secteur est toutefois moins affirmée dans la ZE strasbourgeoise que dans la région alsacienne.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

	CUS	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	967	1 046	2 112	85 981
2012	1 314	1 452	3 074	124 331
Évolution 2007-2012	36 %	39 %	46 %	45 %

Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2012

Une agglomération strasbourgeoise plus spécialisée que les autres territoires : la filière numérique représente 4 % du tissu économique de la zone d'emploi de Strasbourg (contre 3 % au niveau régional et national).

POIDS DE LA FILIÈRE

	CUS	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	3,8 %	3,6 %	2,6 %	2,6 %
2012	4,2 %	4 %	3 %	3,1 %

Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2012

Une filière dynamique dans la zone d'emploi de Strasbourg : elle constitue 5,6 % des créations d'établissements en 2011 (contre 4,2 % au niveau national).

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS

	CUS	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	18,4 %	19 %	19,8 %	16,9 %
2012	22,1 %	22,5	21,4	22,7 %

Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2012

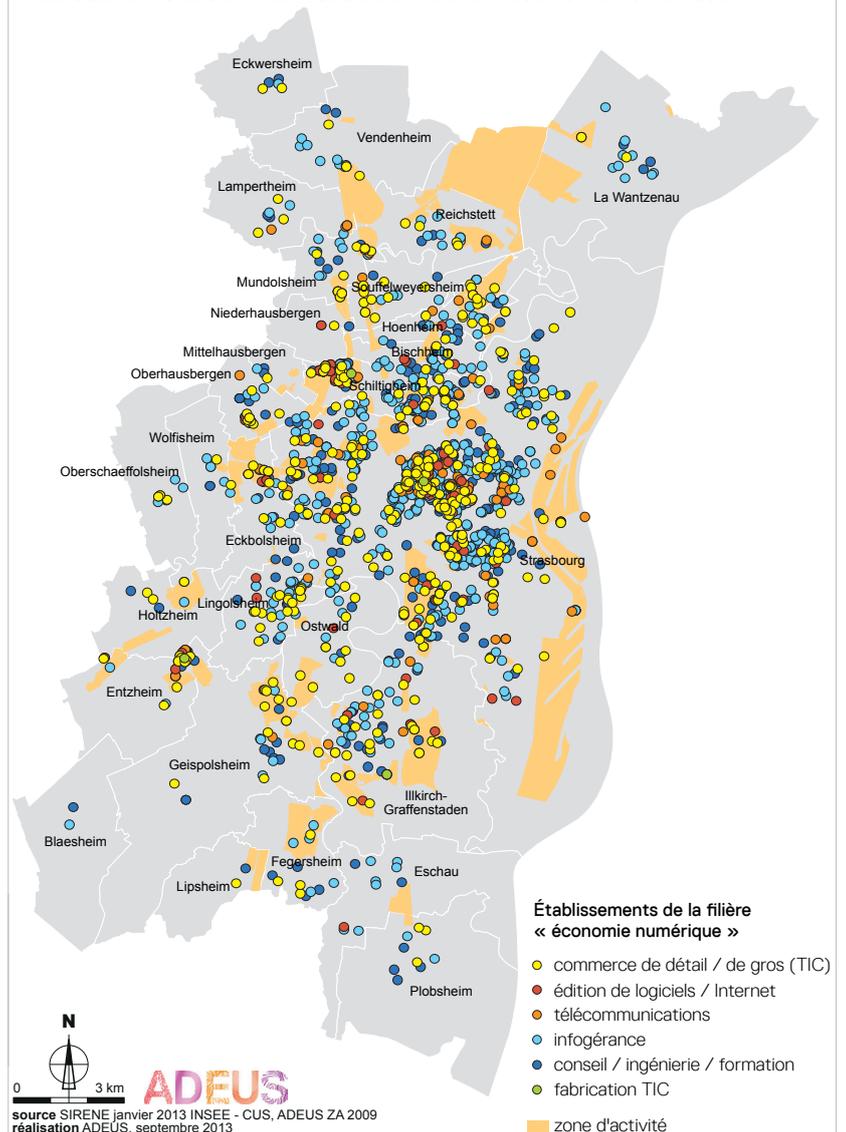
L'engagement alsacien pour le numérique

La CUS et la Région Alsace accordent une importance toute particulière au développement du numérique. Le Conseil Régional d'Alsace et la CCI de la région Alsace se sont récemment engagées à soutenir le secteur par la signature en juin 2012 d'une convention-cadre d'objectifs triennale en faveur de l'Économie numérique. Elle énonce un plan d'actions stratégique organisé en quatre axes :

- développement des infrastructures de télécommunications,
- renforcement de l'offre de formation,
- renforcement du tissu numérique alsacien,
- développement des contenus et des usages.

Le territoire alsacien se distingue en matière d'usages numériques. Après s'être affirmé comme leader de la technologie NFC (Near Field Communication ou mobile sans contact) à l'échelle de la CUS, il fut désigné par le Ministère du redressement productif comme région pilote du développement du télétravail dans les PME.

ÉTABLISSEMENTS DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE « ÉCONOMIE NUMÉRIQUE »



Les activités d'infogérance, et plus particulièrement la programmation informatique, ainsi que les activités de conseil recensent le plus grand nombre d'établissements. Ce sont également les secteurs dans lesquels les taux de création sont les plus élevés, avec respectivement 32 % et 20 %. A un niveau d'analyse plus fin, les taux de création les plus élevés s'observent pour les établissements de réparation d'équipements de communication (40 %) et les autres activités informatiques (50 %).

Le nombre d'établissements a augmenté pour la majorité des activités numériques, sauf pour la fabrication TIC (ordinateurs, équipements périphériques et équipements de communication) et les télécommunications filaires.

Les emplois et les métiers

Une filière faiblement représentée en termes d'emplois à l'échelle régionale : le numérique pèse pour 2,7 % des emplois régionaux, contre 4,4 % dans la zone d'emploi de Strasbourg et 3,8 % en France métropolitaine. Cette proportion reste stable sur les cinq dernières années.

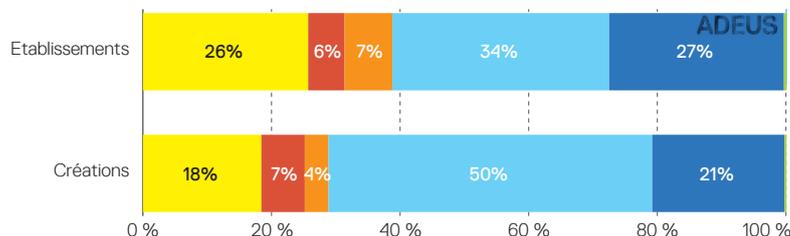
NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS

	CUS	ZE Strasbourg	Alsace	France
2008	8 703	8 830	14 971	678 904
2012	8 979	9 138	14 595	675 653

Source : URSSAF, 2008-2012

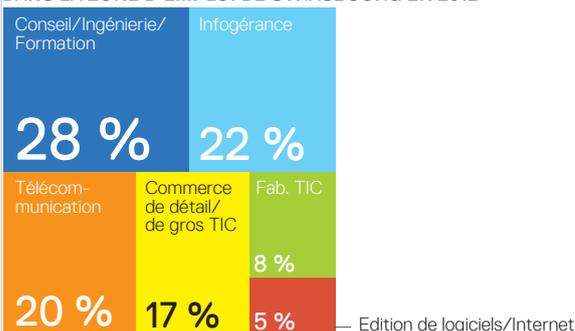
Le conseil et l'infogérance représentent la moitié de l'emploi salarié privé de la filière. Les emplois ont augmenté dans ces deux activités de respectivement 5 % et 16 %. A l'inverse, les télécommunications, qui représentent 1/5^{ème} de l'emploi numérique privé a perdu près de 10 % d'emplois. La plus forte hausse d'emplois s'observe dans l'édition de logiciels/Internet, qui marque une augmentation de plus de 20 %.

TYPLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS NUMÉRIQUE ET DES CRÉATIONS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG EN 2012



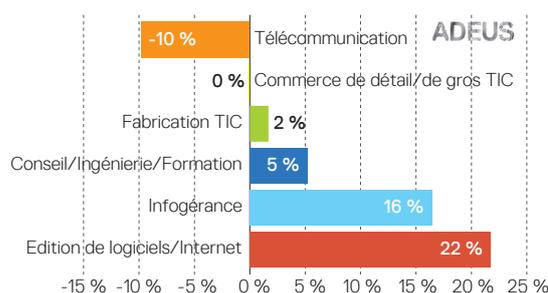
Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2011

TYPLOGIE DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG EN 2012



Source : URSSAF, 2012

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG ENTRE 2008 ET 2012



Source : URSSAF, 2012

Strasbourg numérique ?

Selon l'édition 2013 du Baromètre des Villes Numériques, la Ville et Communauté urbaine de Strasbourg a initié une quarantaine de projets numériques. Elle se distingue plus particulièrement dans les domaines des transports, du développement numérique et des loisirs. Elle s'est en revanche peu positionnée dans les domaines de l'éducation, de la santé et du social. Consciente des enjeux du développement des services numériques, la collectivité prévoit de poursuivre ses projets et d'en initier des nouveaux.



Le contexte national

La zone d'emploi strasbourgeoise se situe légèrement en retrait des autres zones d'emploi métropolitaines françaises de comparaison, tant sur le nombre d'emplois que de créations d'établissements. Elle fait partie des moins spécialisées et si l'emploi numérique augmente, cette évolution à la hausse n'atteint que 5 % contre 16 % pour la zone d'emploi nantaise.

EMPLOI ET INDICE DE SPÉCIFICITÉ DANS LES GRANDES ZONES D'EMPLOI EN FRANCE

Zones d'emploi	Nombre d'emplois en 2012	Évolution 2008-2012	Part dans l'emploi total	Indice de spécificité
Bordeaux	17 092	7,7 %	4,7 %	1,2
Grenoble	13 682	0,2 %	5,8 %	1,5
Lille	17 019	4,4 %	5,9 %	1,5
Montpellier	10 184	2,9 %	5,8 %	1,5
Mulhouse	2 156	-4,9 %	1,8 %	0,5
Nantes	21 821	14,1 %	6,6 %	1,7
Rennes	15 448	7,1 %	6,8 %	1,8
Strasbourg	9 138	3,5 %	4,4 %	1,2
Toulouse	26 416	10,5 %	6,0 %	1,6

Source : URSSAF, 2012

TAUX DE CRÉATION DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE EN 2007 ET 2012 DANS LES GRANDES ZONES D'EMPLOI FRANÇAISES



Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2012

MÉTHODE

La nomenclature relative à la filière économie numérique retenue correspond aux 24 codes APE (nomenclature européenne NAF 2008) de l'Observatoire Internet & E-business de la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Alsace :

- Commerce de détail / de gros TIC
46.51, 46.52Z, 46.66Z, 47.41Z, 47.42Z, 95.11Z
- Edition de logiciels / Internet
58.21Z, 58.29A, 58.29B, 58.29C, 63.12Z
- Télécommunications
61.10Z, 61.20Z, 61.30Z, 61.90Z, 95.12Z
- Infogérance
62.01Z, 62.02B, 62.03Z, 62.09Z, 63.11Z
- Conseil / Ingénierie / Formation
62.02A
- Fabrication TIC
26.20Z, 26.30Z

DÉFINITIONS

Le **taux de création** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre le nombre de créations et le stock total d'établissements d'un territoire (ou d'un secteur économique donné).

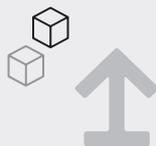
L'**indice de spécificité** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle du territoire de référence (ici, le territoire de référence est la France métropolitaine).

SOURCES DES DONNÉES

Établissements et entreprises

(stock et créations) : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissement »

Données emploi salarié privé : URSSAF



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**

Equipe projet : **Colette Koenig (chef de projet), Christel Estragnat (responsable de livrable), Virginie Muzart**
N° projet : **1.1.7.17** Photo et mise en page : **Jean Iseman**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2110-5332

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org